



Contre la désinformation, les faits.

Les incroyables privilèges des exploitants d'éoliennes en France

- Prix du kWh éolien subventionné à près du triple de celui du marché européen (9 cts d'euros contre 3 cts),
- aucun contrôle des éventuelles surcompensations financières,
- nouvelles subventions mise en place en 2016 (prime de capacité et de prime d'effacement) dont la seule raison d'être est de masquer l'intermittence de la production d'électricité renouvelable,
- construction des éoliennes faite en dérogation avec toutes les règles d'urbanisme, en particulier :
 - en zone naturelle ou agricole des PLU ou carte communale
 - en zone montagne et en zone littoral
 - en forêt
 - dans les parcs naturels régionaux et même dans les zones périphériques des parcs nationaux
 - en mer jusqu'en dans les parcs naturels marins
 - et depuis le 1 mars 2017, sans même un permis de construire !
- fonctionnement des éoliennes autorisé en dérogation au code de la santé sur les minimums de bruit à respecter par les installations classées, malgré les nombreux témoignages de troubles de la santé chez les riverains,
- Possibilité pour les promoteurs éoliens de siéger dans les commissions départementales de la nature, du paysage et des sites (juge et partie ...)

Un résultat piteux, inutile, coûteux

L'électricité éolienne ne représente que 4% de la production électrique totale de la France.

L'électricité française étant déjà presque complètement décarbonée, l'économie de CO2 est ridiculement faible, de l'ordre du 1/1000 du CO2 produit en France.

La France étant déjà en surproduction, cette électricité est entièrement exportée à bas prix, mais les consommateurs français auront payé en 2016 via la CSPE plus de 1 milliard d'euros de subventions aux exploitants éoliens.



Une propagande aux arguments peu fondés

Les économies de CO2 annoncées sont calculées sur une base erronée : « 1 KWh d'électricité éolienne équivaut à de 292 grammes de CO2 non émis dans l'atmosphère » alors que l'électricité produite en France ne dégage en fait que 40 grammes de CO2 par kWh.

Le nombre de foyers alimentés est surestimé par 2 procédés : la consommation moyenne des foyers est sous-estimée, la consommation des commerces, administrations, industries au service des foyers n'est pas prise en compte.

L'intermittence de la production n'est jamais évoquée. Les français n'utilisent-ils l'électricité que 1/5^{ème} du temps et seulement lorsque le vent souffle ?

Deux études sont mises en avant pour minimiser les nuisances ressenties par les riverains mais :

- le sondage CSA d'avril 2015, contrairement à ce qui est avancé, ne porte pas sur des riverains des éoliennes, mais sur les habitants de communes situées à moins de 1.000 mètres d'une éolienne (chacun sait bien sûr qu'une commune fait 1000m de côté). Voir : [CSA-pour-FEE_acceptabilite-locale-avril-2015.pdf](#)
- l'étude réalisé par l'office franco-allemand pour les énergies renouvelables sur les riverains d'éoliennes (entre 500 et 8 000 mètres), mais son contenu est confidentiel et sa communication publique est refusée ...
- et l'on ne prend pas en compte le témoignage des riverains, Voir : [Lettre du collectif Victimes des Éoliennes](#)

Un avenir effrayant

Le rapport « Ademe 2050 » montre où nous conduit cette politique aberrante du tout éolien puisqu'il envisage en 2050 :

- 50 000 éoliennes terrestres, 12 % du territoire à moins de 1 km d'une éolienne,
- une production électrique en baisse de 20 % (alors que par ailleurs l'électricité apparaît comme le principal vecteur de l'énergie sans CO2),
- un équilibrage du réseau à partir des importations et de la méthanation, donc avec production de CO2,
- une consommation contrainte par des compteurs « intelligents » qui prennent la main sur la décision du consommateur,
- la multiplication des équipements annexes : réseaux électrique HT, équipements de stockage de l'électricité (barrages, piles chimiques et usine de méthanation au rendement désastreux et au profil écologique peu flatteur).



Bien entendu aucun chiffrage financier total n'est fourni. Se reporter à : [Ademe-prod-electrique-2050-rapport-39Mo.pdf](#) et à [Ademe2050-analyse-critique-VdC.pdf](#).

Des contre-exemples étrangers édifiants

L'Allemagne est présentée comme la grande réussite de l'électricité renouvelable. Après 10 ans d'une politique de soutien total à l'éolien et au photovoltaïque la réalité est toute autre puisque éolien et photovoltaïque ne représentent que 18,5 % de la production électrique totale.

Répartition par technologies de production électrique allemande 2014

Eolien	Photovoltaïque	Hydro	Charbon	Autres avec CO2	Nucléaire
12,5%	6,3%	3%	42%	22,5%	13,7%

Le consommateur allemand paye le kWh 29 cts d'euros, le **double** du prix français. La production électrique allemande produit **14 fois plus de CO2 que la française**.

Le paysage de certaines régions est ruiné : voir [Ces asperges géantes qui nous pourrissent la vie](#), de nombreux riverains ont des problèmes de santé : voir [Spiegel TV Magazin du 7 juin 2015](#). Voir aussi l'analyse de Vent de Colère.

L'Espagne a dû arrêter son programme de développement éolien et photovoltaïque vu son coût qui dépassait les capacités financières du pays. Le consommateur espagnol paye l'électricité 25 cts d'euro du kWh ; les subventions versées en sus par l'État représentent déjà plus de 60 milliards d'euros. Les subventions à verser dans les 20 prochaines années pourraient dépasser 200 milliards d'euros.

Pour conclure

Certains abus de langage sont devenus des leurre : l'attribution de l'estampille « Énergie Renouvelable » à des technologies à production aléatoire devant être supplées pendant près de 80 % du temps est une mystification qui fausse le débat nécessaire sur des solutions énergétiques fiables pour l'avenir d'une réelle transition énergétique.

L'idéologie politicienne du « tout sauf le nucléaire » qui promeut l'éolien comme solution pure et gratuite comme le vent s'est imposée pour des raisons de stratégie électorale au détriment d'une réflexion et d'une évaluation scientifiques des solutions énergétiques d'avenir.

Ne cédon pas à l'enfumage du lobby éolien. Comment peut-on considérer comme écologique l'implantation de dizaines de milliers de machines de 200 mètres de haut et 120 mètres d'envergure dans nos campagnes et nos montagnes pour un bénéfice qui est tout sauf démontré !

Plutôt que cette politique ruineuse et destructrice de construction massive d'éoliennes, suivons le conseil des académies des sciences et des technologies d'Allemagne et de France dans leur rapport du 25 juin 2015 :



Les éoliennes en France

6 mars 2017

« Affirmer le rôle central de la science, de la technologie et du développement industriel : parvenir à une transition énergétique efficace ayant pour résultat une réduction substantielle des émissions de GES soulève des questions complexes qui sont généralement sous-estimées. Cela nécessite des solutions reposant fondamentalement sur la science, la technologie et les capacités industrielles. Les académies soutiennent la mise en place de programmes de financement forts pour la R&D sur l'énergie, et en particulier pour la recherche fondamentale sur des thèmes transversaux, à long terme. Ces programmes devraient s'appuyer sur des approches innovantes et contribuer également à l'amélioration de la compétitivité internationale de l'industrie européenne. »